Image not found or type unknown

Arnaques aux cryptomonnaies

Par **capdeviolle Monique**, le **16/07/2018** à **23:51**

bonjour,
je suis victime d'une escroquerie aux cryptomonnaies par un site internet xxxxxx.com et je ne sais que faiez. J'ai bien déposé une plainte en gendarmerie le 2 mars dernier et, depuis je n'ai aucune nouvelle. Qui peut m'aider? Y a t-il d'autres personnes dans mon cas?

Par **STEVENS Alain**, le **21/08/2018** à **16:13**

Bonjour,

Malheureusement, ce genre d'affaire est de plus en plus fréquente. Les plaintes dans ces affaires sont souvent classées sans suite.

Toutefois, pensez à bien conserver toutes les traces utiles. A commencer par une sauvegarde du site incriminé, qui risque de disparaître rapidement. Gardez également tous les messages échangés avec ces personnes, avec les entêtes, les numéros de téléphone de vos correspondants.

La plupart du temps, les données publiées, comme les mentions légales, sont fausses, mais l'archivage du site pourra permettre, s'il y a des investigations complémentaires, d'analyser le code source des pages.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés